



## FORMATION PROTECTION ENERGETIQUE DU THERAPEUTE

### Objectifs pédagogiques et opérationnels

- Intégrer les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires pour savoir se protéger en tant que professionnel ou pour sa pratique personnelle
- Connaître et maîtriser les techniques spécifiques de la formation protection énergétique
- Définir son projet de création d'entreprise

### Public et Prérequis

- Tout public
- Personne majeure

### Durée

- 1 jour en présentiel

### Modalités et délais d'accès

Dès la réception des formalités administratives dûment remplies et signées, l'élève est enregistré pour participer au stage.

Le stagiaire peut s'inscrire 15 jours avant la formation.

### Moyens et outils pédagogiques

- Suivi pédagogique avec les référents de formation (messagerie, forum de discussion, mail...).
- Forum d'échange entre les élèves.

### Certificat

Le centre CFNE délivre l'attestation interne « **Stage Protection énergétique du thérapeute** » en fin de formation.

## Effectif

6 élèves maximum

## Tarif

150€ HT/ 150 € TTC

## Référent pédagogique

Marina SUFFREN: Praticienne en magnétisme et Formatrice Magnétisme et Protection énergétique du thérapeute

## Référent handicap

Anne Laure Gournay:

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter afin d'en parler.

Tél: 06 67 79 61 05

Mail: [centrenaturopathieenergetique@gmail.com](mailto:centrenaturopathieenergetique@gmail.com)

## Programme

Taux de vitalité

Ancrage

Connexion énergétique

Protection (bougies, cristaux, bijoux, encens, sel, sauge..)

Mantras

Purifications

Nettoyages énergétiques

Prières

Nocivité des habitations

Notions de radiesthésie

Notions de géobiologie

Feng shui

Lampe à sel

### Définir son projet d'entreprise:

- Module 1 : Trouver et poser son idée
- Module 2 : Faire une étude de. marché
- Module 3 : Choisir sa forme juridique
- Module 4 : Etablir le plan de financement
- Module 5 : Déterminer les éléments financiers
- Module 6 : Etablir le business plan